

2009



RAPPORT MORAL

Rapport moral d'AMAP-IdF

En 2009, un ambitieux programme triennal était voté par l'Assemblée Générale, mettant le Réseau sur la voie d'une action d'envergure en faveur de l'installation en agriculture paysanne et biologique, et dans le cadre de partenariats citoyens et solidaires. Cette action était alors définie comme devant se baser sur deux piliers fondamentaux : le renforcement du Réseau (animation et accompagnement) et le soutien à l'installation et à la pérennisation des fermes en AMAP ; mais aussi sur un troisième pilier consistant à assurer au Réseau les capacités de fonctionnement et l'autonomie nécessaires à ses ambitions.

A l'issue de la première année de ce programme, le bilan est très positif et la légitimité du Réseau en tant qu'acteur de l'installation est désormais acquise auprès d'un bon nombre d'acteurs, aussi bien dans les rangs des organismes institutionnels que dans ceux du monde agricole. Il se place de plus dans un cadre partenarial solide, aussi bien dans le monde AMAPien avec la création du MIRAMAP que dans le paysage agricole francilien avec la mise en place du Pôle ABIOSOL. Mais il nous faut à présent renforcer nos positions car AMAP-IdF reste un acteur fragile en termes de moyens, aussi bien financiers qu'humains - à commencer par un investissement humain bénévole à conforter. Ce constat, celui d'une organisation dynamique développant des projets intéressants mais ne parvenant pas à susciter l'engagement militant pour les faire vivre, doit nous amener à nous poser la question du partage de ce projet par les AMAPIens, de la volonté de faire réseau et de l'adhésion réelle aux valeurs et à l'objet de notre association.

Des avancées importantes sur la structuration et l'animation

Premier pilier d'actions défini l'année dernière, le renforcement du Réseau est sur de bon rails, des rails bien posés par Shah-Dia et qui ont permis de dynamiser des pans importants de ce volet.

L'accompagnement des porteurs de projet de partenariat se fait dorénavant de façon régulière au travers de réunions créateurs mensuelles et de l'accueil des paysans désirant se lancer dans l'aventure amapienne. Les inter-AMAP entre groupes de consom'acteurs mais aussi entre paysans se développent et montrent toute leur pertinence lorsqu'elles permettent des avancées concrètes sur les questions d'organisation, d'accompagnement et de partage des expériences. Des programmes de formation ont été élaborés pour fournir aux amapiens les compétences nécessaires à la gestion de leur association ou à la vie de leurs partenariats, ainsi que les connaissances permettant une bonne compréhension du monde agricole.

La formation d'amapiens expérimentés et la généralisation des inter-AMAP devraient par ailleurs nous aider pour l'accompagnement des partenariats en difficulté qui nécessite un suivi proche et beaucoup de temps à consacrer. Il en est de même de l'élaboration d'un système de garantie participatif (SGP) qui

facilitera le dialogue entre les groupes et leurs partenaires producteurs, tout en se plaçant dans une démarche collective de progrès.

Les derniers mois ont été particulièrement fructueux grâce à l'arrivée au sein de l'équipe des permanents de Garlonn. La prise en charge de bon nombre d'aspects administratifs, mais aussi d'actions liées à la communication et à l'animation, ont permis de libérer de précieuses heures de travail pour nos deux coordinateurs et de mieux répondre aux différentes sollicitations - de la part des adhérents ou de personnes extérieures au Réseau.

La communication étant au coeur de toute cette activité, ce chantier là sera particulièrement prioritaire (et l'est déjà) en 2010. Rénovation du site Internet (par ailleurs victime de défaillances techniques), diffusion d'une newsletter pour compléter les parutions de la gazette, mise en place de nouvelles listes de discussion... Ici comme ailleurs, des moyens sont prévus et les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider à la réalisation de ces outils nécessaires.

Car s'il n'est qu'un regret, c'est que les forces vives manquent trop souvent cruellement, même lorsqu'il s'agit d'organiser un événement aussi joyeux que notre Fête des AMAP désormais annuelle.

Les Champs des Possibles, vitrine de l'action engagée par le Réseau et gage de légitimité au sein du monde agricole

Au début de l'année 2009, le 15 mars, ont été accueillis sur la ferme de Toussacq deux jeunes issus de la formation professionnelle adulte, et qui ont le projet de s'installer comme maraîchers en AMAP. La couveuse d'activité agricole était lancée; mais à ce stade nous n'avions pas encore créé de structure juridique pour porter ce projet, et c'est l'EARL de Toussacq qui a embauché les nouveaux « couvés » sous contrat CDD TESA, de façon à leur assurer une couverture sociale, dans l'attente de la création de l'Association « Les Champs des Possibles » qui a été réalisée seulement le 30 juin 2009.

L'objectif de ce lancement un peu précipité était de démarrer enfin un projet qui mûrissait dans le Réseau depuis plusieurs années, et qui avait été retardé faute d'une ferme pour pouvoir l'accueillir. L'autre raison qui nous a poussé à agir vite, c'est que nous avions "sous le coude" des candidats très motivés pour tenter l'expérience, et acceptant de former cette première promotion et de tester l'organisation encore expérimentale de la structure

Au fil des réunions les membres du CA des Champs des Possibles ont peaufiné le projet, travaillant sur la charte d'accompagnement, sur le statut des couvés, sur les financements possibles d'une telle action ; nous l'avons présenté à nos interlocuteurs habituels de la Région et avons reçu un avis très favorable avec des promesses d'appui qui restent à concrétiser en 2010.

Mais surtout, au fil des saisons et de cette année, avec Freddy LETISSIER, nous avons accompagné nos deux couvés Alice et Jérôme sur le chemin de la formation et de l'autonomie professionnelle, en confrontant et confortant nos points de vue et notre expérience, pour leur permettre de se préparer à leur installation en maraîchage Bio. Ca n'a pas été facile tous les jours de faire comprendre nos points de vue, alors qu'on inventait une méthode tout en la mettant en action ; comme dans tout groupe humain, les

relations doivent s'établir, se confronter, se lisser ; accepter la parole de l'autre, savoir se faire comprendre, dire sans blesser ... mais cette expérience fut très riche, tant pour les deux paysans "accompagnants" que pour les couvés.

Avec notre appui, ceux-ci ont mis en place le partenariat avec deux AMAP situées à Bombon et Sénart en Seine et Marne pour un total de 60 paniers. Dans le courant de la saison, en septembre, nous avons accueilli un troisième couvé sur les Jardins Enchantés, le site de Freddy dans les Yvelines, ou son associé Fred a commencé à son tour d'accompagner Guillain.

Au terme de cette première année, l'un de nos couvés, Jérôme nous quitte pour démarrer une nouvelle expérience comme salarié, avec la responsabilité de créer un jardin d'insertion. Ce qui pourrait apparaître comme un échec, puisqu'il ne reprend pas une AMAP, nous apparaît au contraire comme révélant l'intérêt du système couveuse : c'est un espace test qui lui a permis de se rendre compte qu'il n'était pas encore prêt pour l'installation, et qu'il est plus sage d'attendre un peu, plutôt que démarrer trop vite et se retrouver en situation d'échec dans quelques mois.

Quand à Alice, elle a décidé de s'installer dès ce printemps, sur une parcelle en location près d'un maraîcher expérimenté, déjà en AMAP depuis plusieurs années, et surtout plus près de son domicile et de sa famille. Elle va continuer d'assurer la fourniture des 2 AMAP qu'ils ont démarrées ensemble.

Même si ces départs peuvent paraître un peu rapides (le test peu durer jusqu'à 3 ans), nous pensons qu'ils révèlent tout l'intérêt de la couveuse, et que, quand les "oisillons" sont au bord du nid et prêts à s'envoler, il faut laisser faire, tout en restant à leur écoute en cas de difficultés ponctuelles, notamment pour les accompagner dans les démarches administratives de l'installation.

Tout ce travail n'a été possible que grâce à l'appui soutenu de Sylvain, et des différents partenariats que nous avons pu mettre en place ; d'abord avec l'ARASEA sur tous les aspects de l'installation et AS77 pour la partie juridique et comptabilité/gestion ; ensuite avec le Groupement des Agriculteurs Bio et les chambres d'agriculture pour les aspects techniques ; enfin avec la MSA et Pôle Emploi pour les aspects sociaux et contrats aidés par l'Etat. Enfin, le soutien financier accordé par la Direction Régionale de l'agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt est arrivé en fin d'année comme une consécration.

Des partenariats structurant au service du projet associatif

Ceci nous a conforté dans notre conviction que nous avons tout intérêt pour le réseau, à construire de tels partenariats, qui nous permettent de structurer notre action ; et c'est donc forts de cette conviction, que nous avons officialisé en 2009 le partenariat entre le Groupement des Agriculteurs Bio d'Ile de France, Terre de Liens et le Réseau AMAP-IdF, sous le nom de Pôle ABIOSOL, (Pôle d'accompagnement des projets agricoles biologiques et solidaires) interlocuteur unique avec la Région pour mener des actions de soutien à l'installation agricole en commun.

Nous pensons qu'aujourd'hui, personne ne peut remettre en cause le fait que nous sommes devenus des acteurs crédibles en faveur de l'installation en agriculture, paysanne et biologique de surcroît!

Ce début d'année 2010 voit par ailleurs la concrétisation d'une démarche de coordination inter-régionale initiée par Alliance Provence. Le Mouvement InterRégional des AMAP (MIRAMAP) est désormais une association nationale qui trouve par ailleurs un relais international à travers le réseau URGENCI (dont le MIRAMAP ainsi qu'AMAP-IdF sont membres).

Dans cette construction, un principe de subsidiarité fort permet à chacun de garder son autonomie tout en se considérant dans un collectif. Ce principe veut que les décisions et actions se prennent aux échelles les plus pertinentes, les plus appropriées. Le mouvement des AMAP en France se compose maintenant de trois échelles différentes : l'AMAP (le partenariat), les réseaux territoriaux (inter-AMAP, réseaux départementaux et/ou régionaux) et le MIRAMAP. Ainsi qu'un un niveau international, qui devrait se décliner à l'échelle continentale, avec URGENCI. Il n'y a pas de hiérarchies entre ces échelles, seulement des missions qui sont différentes et qui correspondent au niveau en question. Ces échelles se retrouvent imbriquées par la participation des acteurs à chacune d'elles. Ceci permet qu'elles ne soient pas complètement étrangères les unes des autres.

Ce ne sont donc pas des étages d'une pyramide, ce sont seulement différents niveaux de pertinence. Et à chacune de ces échelles, ce sont toujours des amapiens (consom'acteurs et paysans) qui donnent de leur temps bénévole. Chacun y ayant sa place.

Nous profitons d'ailleurs de cette occasion pour vous signaler que l'année qui vient se terminera sur les 10 ans d'existence des AMAP, anniversaire qui sera fêté à l'occasion de la deuxième Rencontre nationale des AMAP. Notre belle et agricole région est pressentie pour accueillir cet événement d'envergure ...

Toujours en ce début d'année 2010, nous avons souhaité participer à une action militante d'envergure - initiée par Nature & Progrès, Minga et Frères des Hommes à la suite de la démarche suivie dans le cadre des Européennes - en signant l'appel "Alimentons les Régions", puis en participant à la rédaction d'une déclinaison pour interpeler les candidats franciliens. Cette action permet de se placer dans un cadre militant et de placer notre action sur un plan politique. Il convient de noter que la lettre d'AMAP-IdF aux candidats, complétant l'Appel, a reçu plusieurs réponses étayées.

Ces interventions sont bien sûr encore trop timides et ponctuelles, mais ne pourrons se développer qu'avec le concours de bénévoles pour les piloter, en lien étroit avec les administrateurs. Ainsi, les liens avec le monde de l'économie sociale et solidaire restent à construire, bien que les occasions ne manquent pas (Printemps pour une Economie Solidaire, Printemps des richesses ...).

Faire réseau pour quoi, et surtout avec qui ?

Alors que le Réseau grandit et établit des relations durables avec différents partenaires, il est plus que nécessaire de prendre de la hauteur et de se poser les bonnes questions. A commencer par les raisons qui nous poussent à être un réseau, à avancer ensemble mais vers quoi ? Et se demander si les valeurs et

les objectifs que nous nous fixons, et qui sont notamment énoncés dans le socle commun du MIRAMAP, sont bien compris et partagés par l'ensemble des AMAPiens.

Un gros travail a été réalisé dans le cadre du travail de réflexion mené autour du projet associatif, dont une restitution a été faite à l'occasion de la Journée d'Automne, complétée par le résultat du questionnaire élaboré à cette occasion. Mais il convient d'avoir constamment en tête ces questions afin de nous assurer de notre légitimité à agir et surtout notre capacité à mobiliser. Afin qu'ensemble, du local au global, nous puissions avancer vers une agriculture paysanne et biologique, se développant grâce à des partenariats citoyens et solidaires.

Un nécessaire renforcement, ainsi qu'un renouvellement, des forces vives bénévoles

Mener toutes les actions qui précèdent n'a pas été de tout repos et a demandé aux bénévoles impliqués - comme aux permanents - de puiser dans leurs réserves. Par ailleurs, le "taux d'attrition" a de nouveau été important : nous nous présentons cette année devant l'assemblée générale à 6 administrateurs seulement (à parité paysans/consom'acteurs ... mais pas hommes/femmes). Très impliqués dans l'aventure des Champs des Possibles, certains administrateurs se retrouvent de fait moins disponibles pour s'investir dans la vie du Réseau ; du côté des paysans notamment, il est important que certains puissent prendre la relève, ou du moins renforcer les forces vives du Bureau.

Pouvoir mener tous ces projets nécessite des bras, ou plutôt des neurones. La perspective est motivante et l'investissement personnel de chacun sera d'autant moins exigeant que les candidats seront nombreux. L'évolution proposée consistant à créer deux niveaux, celui d'un Collectif (conseil d'administration) et celui d'un Comité (bureau), doit permettre à chacun de s'impliquer à la mesure de ses possibilités. L'important étant que le relais se fasse entre ces personnes et les différents groupes de travail, commissions, inter-AMAP ; l'idéal étant que chacune de ces entités puisse être représentée au sein du Collectif. Nous ne le répéterons jamais assez : **le Réseau, c'est vous et l'énergie que vous voulez bien y investir.**

A bon entendeur donc : nous vous attendons nombreux pour venir participer à la construction de notre joyeux édifice !

Salutations amapiennes,

Jean-Louis COLAS (producteur) et Jérôme DEHONDT (consom'acteur)